
**9e Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier
Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire,
Le lundi 11 novembre 2024 à 19 h, 100, Quai Saint-André**

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jocelyn Gilbert	Président (2026)
M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2025)
Mme Andréanne Bernier	Administratrice (2025)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2025)
Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
M. Jean-Philippe Boivin	Administrateur (2026)

ABSENCES :

Mme Farrah Bérubé	Vice-Présidente (2026)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
M. François Lefebvre	Administrateur (2025)
M. Daniel Riverin	Administrateur coopté(2025)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Epoh	Directeur général <i>Capwood</i>
M. Simon-Alexi Lapointe	Directeur général <i>Trinord</i>
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M. Michel Masse	Président du Comité des Citoyens du Vieux-Québec
M. Jean-Yves Duclos	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
Mme Chantale Émond	Directrice de projets/Ville de Québec

Seize personnes assistent en présentiel à l'assemblée régulière et seize en virtuel.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation du projet de l'Ilot Charlevoix.
 - Présentation du promoteur
 - Période de questions
4. Période d'information de la conseillère municipale **Mélissa Coulombe-Leduc**.
5. Période de questions et commentaires des citoyens.
6. Mise en service du *Flexibus* (service de transport sur demande du RTC) pour le secteur **Cap-Blanc**.
 - Présentation
 - Période de questions
 - **RÉSOLUTION**
7. Mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière sur le **blvd Champlain/ blvd Dalhousie**.
 - **RÉSOLUTION**

8. Adoption et suivis au procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2024.
9. Trésorerie.
 - Budget, état des revenus et dépenses
 - Autorisation et remboursement de dépenses
10. **Rapport des délégations et autres participations des administratrices.teurs du conseil de quartier** (*mise à jour sur les différents dossiers*).
11. **Fonctionnement du conseil d'administration**.
 - Consultations publiques ou séances d'information publique à venir
12. **Correspondance**.
13. **Divers**.
14. **Levée de l'assemblée**.

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est PROPOSÉE PAR Daniel Riverin ET DÛMENT APPUYÉE PAR Guillaume Laurin.

3. Présentation du projet de l'Ilot Charlevoix.

- Présentation du promoteur du groupe QG Vieux-Québec , M. Denis Epoh et du gestionnaire de projet, M. Simon-Alexi Lapointe, de la firme *Trinord*.

En 2018, un appel d'offres a été lancé pour faire un projet intégré comprenant, entre autres, une épicerie : le QG Vieux-Québec. Le promoteur a voulu bonifier le projet en ajoutant plus d'espaces résidentiels pour soutenir la viabilité des commerces qui se greffent au complexe. Le patrimoine doit prendre le devant. La mouture résulte de sept ans de travail, mais est de moins grande envergure que le projet de départ. Les services de proximité sont au cœur du projet QG.

Ce projet domiciliaire désire répondre à :

- La décroissance de la population
- La composition des ménages (*manque de familles dans le quartier*)
- L'absence de services de proximité

Le promoteur espère un effet d'entraînement pour amener plus de résidents.

Le QG est composé de trois entités intégrées :

1. Résidentiel : 25 unités de logement (3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2), dont 76% de grands logements.
2. Rez-de-chaussée commercial : *Les Halles alimentaires du Vieux-Québec* : le promoteur travaille conjointement avec la Ville pour y intégrer une épicerie (55 500 pi carrés).
3. Ajout de 130 espaces de stationnement dont 40 réservés aux résidents du QG.

Les halles seront composées de plusieurs petits commerces offrant des produits transformés ou cuisinés. 7000 pieds carrés seront disponibles au rez-de-chaussée.

Le sous-sol hébergera l'espace technique dédié au soutien des commerces.

Simon Alexi Lapointe, architecte de la firme *Trinord* se présente. Il est gestionnaire de projets et a travaillé, notamment, sur le projet du *Diamant*, collaboré avec l'*École des Ursulines* et le *Musée national de l'histoire du Québec*.

Le projet *QG Vieux-Québec* se réalisera à l'intérieur d'une fenêtre de trois ans. Une fois les clôtures installées, la zone de travail restera la même et n'apportera pas d'autres contraintes de circulation au cours des trois prochaines années.

Les travaux de forage sont commencés et se poursuivront jusqu'en février. Suivra l'excavation du roc jusqu'en juin afin de bâtir huit étages de stationnement souterrain. Finalement, les fondations seront montées. Le *QG Vieux-Québec* sera livré à l'été 2027.

L'[Infolettre](#) de la Cité Limoilou sera le moyen d'information privilégié. Le gestionnaire de projet entretiendra une bonne collaboration avec les voisins immédiats (*résidents et commerçants*). Il est possible d'avoir plus d'information sur le site : construction@qgvieuxquebec.ca

Un code QR sera affiché sur les barrières du chantier, sur le site *QG Vieux-Québec* et sera ajouté à la page *Facebook* du conseil de quartier.

- **Période de questions**

Des mesures seront prises pour ne pas affecter le quotidien de l'hôpital de *l'Hôtel-Dieu* qui est le voisin immédiat. On veillera à privilégier une bonne communication, à diminuer le bruit.

Une étude a permis de statuer que le nombre de stationnements prévus est conforme aux besoins : on prévoit ainsi 2 stationnements par résident du *QG* ; on réserve les stationnements restants aux usagers des halles commerciales afin d'encourager la fréquentation des commerces. L'enveloppe budgétaire pour la construction d'un tel projet est plus élevée dans le Vieux-Québec ce qui aura une incidence sur le prix des logements. La conseillère municipale suggère qu'en diminuant le nombre de stationnements, le gestionnaire pourrait réduire le coût des appartements et attirer une clientèle de la classe moyenne.

Il est suggéré d'enjoliver la barrière qui délimitera le projet pour améliorer le paysage visuel.

Le gestionnaire a prévu les complications de circulation sur la Côte du Palais : une configuration différente et une gestion des entrées et sorties des camions permettront d'alléger la circulation et de limiter les irritants.

La rue Charlevoix est fermée et le sera pour les 3 années prévues pour la réalisation du projet résidentiel afin de permettre d'y placer et de faire circuler la grue et les camions. La firme *Trinord* désire occuper le moins d'espace possible.

4. Période d'information de la conseillère municipale Mélissa Coulombe-Leduc.

- Sécurité dans le quartier latin :

La conseillère est toujours préoccupée par la sécurité autour du *CPE Les Petits Murmures*. Les trottoirs très étroits de la rue Couillard et la rue partagée avec les automobiles, posent présentement un enjeu de circulation dangereuse pour les tout-petits. À la suite de discussions, il y aura une réévaluation pour sécuriser la porte d'entrée du CPE.

- La rue de la Ménagerie est à double sens, mais elle reste trop étroite pour permettre cet état de fait de façon sécuritaire. Des demandes pour aménager la rue pour la rendre plus sécuritaire ont été déposées. La rue Ste-Famille étant sens unique, des citoyens ont demandé d'empêcher le transit via la rue de la Ménagerie.

- Dossier blvd Champlain : à la suite du dépôt d'un document soulignant la vitesse et la circulation dangereuse par les citoyens du Cap-Blanc, une réponse a été obtenue. Des opérations radar et des interceptions de camions ont été menées. Des contraventions pour excès de vitesse ont été émises, les radars confirment donc l'excès de vitesse. Cependant, les camions lourds en circulation passent en transit sur le blvd Champlain, ce qui est positif.

4620 minutes d'opération radar ont eu lieu entre le 7-10 novembre. 244 constats ont été émis. Des représentations auprès du ministère

- du Transport seront faites afin que la Ville ait le droit de déterminer les lieux pertinents pour l'installation de radars photos permanents.
- L'arrêt au coin de la rue Haldimand et de la rue St-Louis est temporaire mais celui à l'intersection de la rue Du Parloir et de la rue St-Louis est permanent.

5. Période de questions et commentaires des citoyens.

- Le ministre Jean-Yves Duclos souligne l'engagement citoyen du conseil de quartier et félicite la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc pour son travail afin de préserver l'église St-Jean Baptiste.
- Un article d'un journaliste de Radio-Canada a permis d'attirer l'attention sur la circulation dangereuse sur le blvd Champlain pour donner suite à une question soulevée à l'assemblée du conseil de la Ville de Québec.
- Des problèmes sont signalés quant à la circulation au coin de la rue Thomas. La sécurité des cyclistes est en jeu. On demande un changement de signalisation et/ou d'uniformiser le sens unique. De même, la signalisation porte à interprétation sur le tronçon de la Côte Dinan et de la rue St-Paul. Cela pose aussi un risque d'accidents.
- La vitesse sur le blvd Champlain est également associée au bruit et les camions qui circulent, parfois à basse vitesse, peuvent affecter le paysage sonore. De mai à octobre, à tous les soirs et très tard la nuit, le niveau de bruit augmente et les excès de vitesse sont notoires. Des opérations policières sont nécessaires. Il existe des audios radars qui pourraient repérer et identifier les fautifs. Les opérations policières sont à évaluer aussi cet aspect pour émettre des constats. Le conseil de quartier souhaite entrer en communication avec le commandant Dionne afin de demander des opérations radar et des opérations de surveillance du bruit en ciblant à l'avenant les fins de semaine.

6. Mise en service du Flexibus (service de transport sur demande du RTC) pour le secteur Cap-Blanc.

Mme Dennia Henriquez, coordonnatrice au service à la clientèle du RTC, M. François-Xavier Massicotte, analyste à la planification des services et Mme Émilie Tremblay-Potvin, conseillère en affaires publiques.

- **Présentation**

Le Flexibus 6, secteur Cap-aux-Diamants sera instauré dès le 18 novembre.

Il desservira la zone comprise entre l'Anse au Foulon et le Cap-aux-Diamants.

Contexte :

Service à la demande, sans trajet défini sur un territoire circonscrit. La montée et la descente se feront aux coins des rues désignées par l'application. Un délai de 30 minutes est prévu entre le moment où la demande est placée. La tarification reste la même que sur le réseau. Le paiement comptant n'est pas accepté. Les modes de paiement possibles sont l'application Nomade et la carte Opus.

Le RTC veut favoriser la desserte locale et permettre aussi de se connecter avec les parcours haute fréquence pour ainsi compléter le réseau régulier. On veut faciliter les déplacements nord-sud et relier les zones d'habitations avec les lieux de commerce.

Offre de service actuel :

-Parcours 1 et 16 sont parfois limités ; parcours 400 ne roule qu'en période estivale.

-Les modifications apportées proposent une fusion de deux zones pour relier basse et haute-ville dans le secteur Sillery et un embarquement et/ou débarquement sur la rue Cartier

-De 6h à 23h tous les jours

-Deux véhicules en fonction

-Le Flexibus 6 fera un arrêt au terminus du traversier

-Correspondances possibles avec les parcours : 1,11,16 et 25.

L'usager peut faire une réservation via l'application du *Flexibus*, le site Internet du RTC ou en parlant à un responsable du service à la clientèle.

Les véhicules *Flexibus* transporteront 7 passagers et il y a une place accessible. Les bagages pourront être placés sur soi ou déposés aux pieds du voyageur.

www.rtcquebec.cca/service-la-clientele

Questions du public :

Le parcours 1 est maintenu. Pas de diminution de service sur ce parcours. Le *Flexibus 6* devient un ajout de services.

Il est proposé de déposer des feuillets explicatifs dans une formule « porte à porte » afin d'informer les citoyens qui n'ont pas accès à Internet. Le RTC possède maintenant une bonne expertise à la suite de l'implantation du *Flexibus* dans d'autres quartiers touchés par la même réalité. Une brochure d'informations sera aussi disponible dans les autobus du **parcours 1**. Afin de rassurer les gens, il est proposé d'ajouter un encart « AJOUT DE SERVICES ».

Toujours dans le secteur du Cap-Blanc, un *ÀVélo* serait apprécié. Le RTC y travaille. On suggère d'ajouter des arrêts entre la plage et la gare fluviale.

La demande pour que le bracelet du FEQ donne accès gratuitement aux autobus de RTC durant le Festival d'été est considérée avec attention et la réponse sera transmise au conseil de quartier.

RÉSOLUTION 24-CA-11-11-01 :

Extension des parcours haute fréquence prévus en 2028 vers le Vieux-Québec.

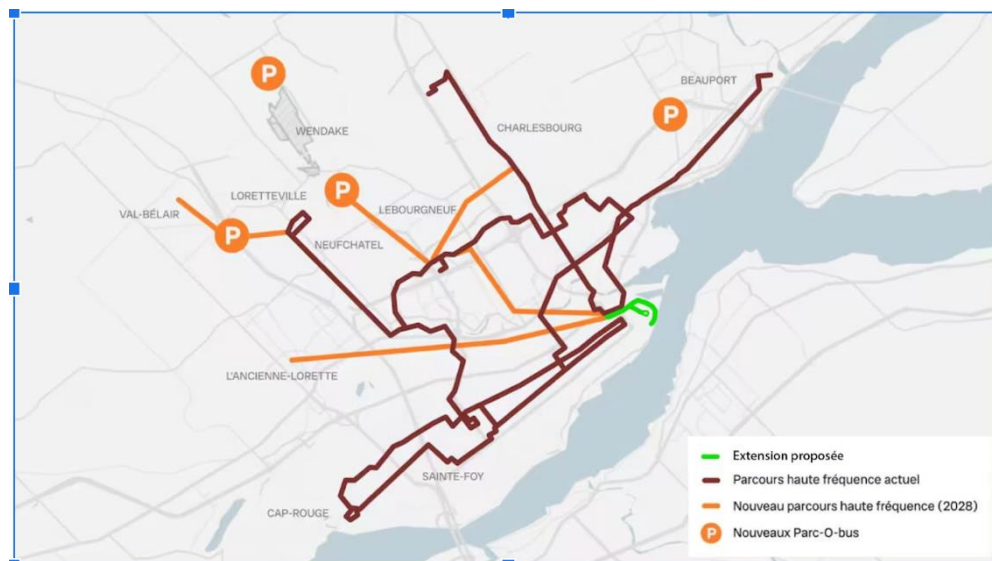
Cette résolution fait suite à l'annonce du 11 septembre 2024 de la part du RTC concernant le plan de développement du transport collectif.

- Considérant qu'il n'existe aucun service de Métrobus dans le Vieux-Québec Intra-Muros, ni desservant la traverse Québec-Lévis
- Considérant que le quartier est un grand générateur de déplacements, offre de nombreux emplois, loge de nombreux résidents, abrite des pôles majeurs de déplacement (*gare et traverse*) qui gagneraient à être connectés aux parties nord-ouest de la ville.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire demande à la ville de Québec :

D'étudier la possibilité de poursuivre les trajets des nouveaux parcours haute fréquence pour desservir le Vieux-Québec, par exemple le secteur de la Traverse Québec-Lévis et de l'Hôtel-de-Ville.

D'étudier la possibilité de poursuivre les trajets des nouveaux parcours haute fréquence pour desservir le Vieux-Québec, par exemple le secteur de la Traverse Québec-Lévis et de l'Hôtel-de-Ville (*voir en vert sur la carte ci-bas*).



PROPOSÉE PAR Guillaume Laurin **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Caroline Bouchard.

RÉSOLUTION 24-CA-11-11-02 :

Demande à la Ville de Québec pour une rencontre avec leur équipe responsable du réseau cyclable.

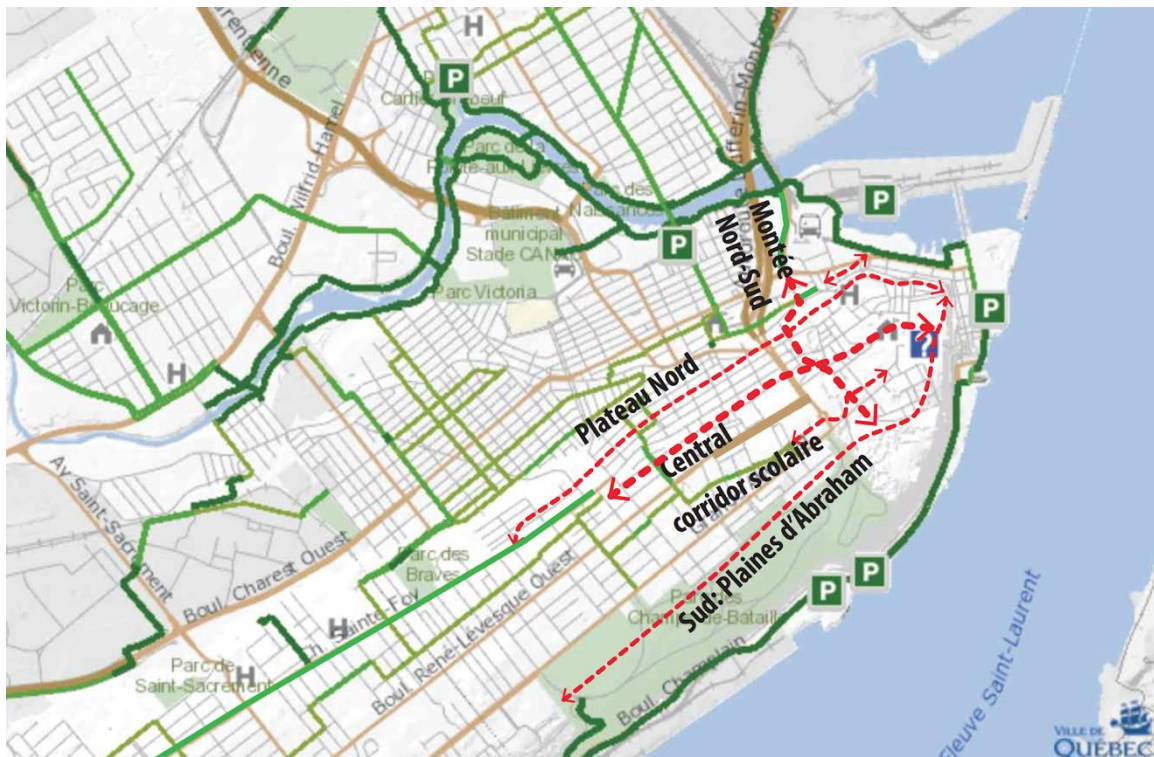
- Considérant que le réseau cyclable de la Ville a bénéficié de nombreux ajouts et améliorations dans les dernières années, mais qu'il n'existe toujours aucune piste cyclable ou chaussée désignée dans le Vieux-Québec Intra-Muros
- Considérant que le quartier possède un réseau routier limité par la largeur de ses rues, et que cette situation devrait favoriser des moyens de transport qui occupent le moins d'espace possible. Le vélo fait partie de ces moyens de transport qui occupent peu d'espace
- Considérant que si on veut inciter les gens à se déplacer à vélo vers le Vieux-Québec et à partir de celui-ci, des infrastructures sécuritaires et agréables doivent être mises en place. La situation actuelle, sans aucune infrastructure ni planification spécifique, ne favorise vraiment pas l'usage du vélo dans le quartier.
- Considérant que les résidents du quartier le connaissent extrêmement bien, il serait bénéfique que l'équipe de planification cyclable de la ville de Québec rencontre ces derniers pour discuter de solutions pour l'amélioration des infrastructures cyclables du quartier.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire demande à la ville de Québec :

De planifier une rencontre entre les membres du conseil de quartier et l'équipe responsable du réseau cyclable à la Ville pour discuter des possibilités d'implantation d'infrastructures cyclables afin de produire un plan « vélo » pour le quartier et permettre des déplacements sécuritaires.

PROPOSÉE PAR Guillaume Laurin **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

Nous vous invitons également à lire la résolution adoptée par le conseil de quartier en mars 2024 dont cette image est extraite :



7. Mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière sur le blvd Champlain/ blvd Dalhousie.

RÉSOLUTION 24-CA-11-11-03 :

Amélioration de la sécurité et réduction des constats en matière de circulation à l'axe blvd Champlain/ blvd Dalhousie.

- Considérant les constats et les recommandations faits par le conseil de quartier en début 2024 en matière de circulation lourde sur l'axe concerné
- Considérant les constats et les recommandations faits par le conseil de quartier en début 2024 en matière de sécurité des piétons sur l'axe concerné.

- Considérant les constats et recommandations faits **en septembre 2024** par un groupe de citoyens du quartier du Cap-Blanc, constats et recommandations appuyés par le conseil de quartier.
- Considérant les réponses très administratives obtenues de la direction des transports et de la mobilité durable de la Ville, justifiant un statu quo
- Considérant une ouverture très récente du *Port de Québec* à s'impliquer avec d'autres partenaires dans la recherche de mesures de réduction des inconvénients

IL EST RÉSOLU d'appuyer une récente résolution du *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* proposant la mise sur pied d'un groupe de travail qui permettrait de déboucher à court terme sur des mesures favorisant l'amélioration de la sécurité et la réduction des inconvénients maintes fois documentés sur l'axe concerné.

Le leadership de ce groupe de travail serait assumé par la Ville.

PROPOSÉE PAR Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

8. Adoption et suivis au procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2024.

L'adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024, EST PROPOSÉE PAR Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

9. Trésorerie

- **Budget, état des revenus et dépenses**

Solde total au compte en date du 31 octobre 2024 : 4 270,80 \$

- 970,81 \$ pour Vision

- 2 223.92 \$ pour SR

- 1 076.07 \$ pour le fonctionnement

Entrée/sortie d'argent pour octobre 2024

- 2,95 \$: frais fixes d'utilisatio

- **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION 24-CA-11-11-05 :

Paiement de la secrétaire de rédaction.

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 125 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2024.

PROPOSÉE PAR Daniel Riverin **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

10. Rapport des délégations et autres participations des administrateurs.trices du conseil de quartier (*mise à jour sur les différents dossiers*)

Point non-traité

11. Fonctionnement du conseil d'administration

- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir

Point non-traité

12. Il n'y a pas de correspondance

13. Divers : aucun

14. Levée de l'assemblée à 21h03.

SIGNÉ

Jocelyn Gilbert, président

SIGNÉ

Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire